



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 8 JANVIER 2024 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Dépôt - Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- 1.6 Autorisation de signature - Transaction et quittance - SAI-Q-262855-2207 - Rond de virée du chemin du Buisson
- 1.7 Adoption - Acquisition de cadastres de voirie par l'application des dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales pour devenir propriétaire des lots 1 498 227, 1 498 272, 1 821 985, 1 821 986, 2 794 750, 4 197 022 et 3 598 218 du cadastre du Québec, constitués de deux passages pour piétons, d'un cadastre de rue du chemin de la Rencontre et de trois rues publiques, soit deux parties du chemin des Granites et le rond de virée du chemin des Passereaux

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

3. Direction générale

- 3.1 Dépôt - Rapport sur les mesures d'urgence à la suite des pluies du 18 décembre 2023 et dépenses extraordinaires autorisées par la mairesse suppléante

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de signature - Entente sur la disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2024

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire 2024
- 5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Expositions à la bibliothèque l'Écrin - 2024



6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit
- 6.2 Adoption - Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour l'année 2024
- 6.3 Adoption - Modification d'une servitude de passage et de non-construction sur le lot 1 497 179
- 6.4 Autorisation de signature - Demande de subvention au programme Emploi-Été Canada 2024
- 6.5 Adoption - Exalt phase 2A - Suivi de la cession provisoire
- 6.6 Adoption - St-Castin phase 8 - Suivi de la cession provisoire
- 6.7 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 6 décembre 2023
- 6.8 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

001-2024

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 8.1 Autorisation - Report du comité plénier du mois de décembre 2023
- 8.2 Adoption - Subvention discrétionnaire du conseil pour la Coupe du monde de ski acrobatique de Lac-Beauport février 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



002-2024

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 4 décembre 2023
Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Dépôt - Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le conseil la déclaration des intérêts pécuniaires du maire, monsieur Charles Brochu.

003-2024

1.6 Autorisation de signature - Transaction et quittance - SAI-Q-262855-2207 - Rond de virée du chemin du Buisson

IL EST PROPOSÉ par : Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer le document « Transaction et quittance - SAI-Q-262855-2207 - Rond de virée du chemin du Buisson » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



004-2024

1.7 Adoption - Acquisition de cadastres de voirie par l'application des dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales pour devenir propriétaire des lots 1 498 227, 1 498 272, 1 821 985, 1 821 986, 2 794 750, 4 197 022 et 3 598 218 du cadastre du Québec, constitués de deux passages pour piétons, d'un cadastre de rue du chemin de la Rencontre et de trois rues publiques, soit deux parties du chemin des Granites et le rond de virée du chemin des Passereaux

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport entend se prévaloir des dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales pour devenir propriétaire des lots 1 498 227, 1 498 272, 1 821 985, 1 821 986, 2 794 750, 4 197 022 et 3 598 218 du cadastre du Québec, constitués de deux passages pour piétons, d'un cadastre de rue du chemin de la Rencontre et de trois rues publiques, soit deux parties du chemin des Granites du Grand-Bornand et le rond de virée du chemin des Passereaux;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que ce conseil autorise l'acquisition des lots mentionnés précédemment par la procédure prévue aux dispositions de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales.

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

D'autoriser le greffier-trésorier à dépenser une somme maximale 7 000 \$ plus taxes aux fins des procédures.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

005-2024

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2023, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2023 totalisant une somme de 828 098,92 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 Dépôt - Rapport sur les mesures d'urgence à la suite des pluies du 18 décembre 2023 et dépenses extraordinaires autorisées par la mairesse suppléante

Le directeur général et greffier-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Rapport sur les mesures d'urgence à la suite des pluies du 18 décembre 2023 et dépenses extraordinaires autorisées par la mairesse suppléante » et les invite à le consulter.



006-2024

4.1 Autorisation de signature - Entente sur la disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2024

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par : Madame Lucie Laroche
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer le document « Entente sur la disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2024 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

007-2024

5.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

De renouveler les engagements des employés occasionnels et temporaires suivants pour l'année 2024 (du 15 janvier 2024 au 15 janvier 2025) aux postes et échelons décrits ci-après. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Fiche embauche annuel 2024				
Nom	Prénom	Postes occasionnels et temporaires	Horaire	Échelon
Bélangier	Antoine	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Boivin	Nicolas	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Cliche	Victor	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Cloutier	Féliana	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	2
Coderre	Mathis	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Côté	Dérék	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	2
Deschamps	Bélangère	Préposée aux prêts/classe 1	Variable	5
Desmeules	Clara-Ève	Préposée aux prêts/classe 1	Variable	1
Doyon	Lina	Préposée aux prêts/classe 1	Variable	7
Drouin	Charlotte	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Gagnon	Lucie	Secrétaire - réceptionniste/classe 3	Variable	7
Garon	Hans	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Gosselin	Étienne	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	3
Haie	Keith	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Hamel	Richard	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Jovan	Jérémie	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Laferrière	Jérémy	Surveillant de plateau (arrosage)/classe 2	Variable	1
Lavallée	Anne-Sophie	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Martel	Antoine	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Masson	Antoine	Surveillant de plateau/classe 1	Variable	1
Mc Manus	June	Secrétaire - réceptionniste/classe 3	Variable	4
Roberge	Alexys	Surveillant de plateau (arrosage)/classe 2	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



008-2024

5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Expositions à la bibliothèque l'Écrin - 2024

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les différents artistes pour la réalisation de l'événement cité ci-après :

Événement / Organisme	Date et lieu	Contribution municipale \$
Expositions à la bibliothèque l'Écrin	2024, Bibliothèque l'Écrin	N/A

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

009-2024

6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel
 APPUYÉ par Monsieur François Boily
 ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'encadrer les établissements de résidence principale et d'identifier les zones où l'usage sera interdit.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 22 janvier 2024. Un avis public sera diffusé en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

010-2024

6.2 Adoption - Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour l'année 2024

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier a déclaré compétence en regard du dossier du transport adapté régional le 21 septembre 2005 ;

ATTENDU QUE depuis le 1^{er} septembre 2006, la MRC offre un service de transport adapté sur le territoire des municipalités participantes ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport participe au transport adapté offert par la MRC de La Jacques-Cartier et désigne la MRC de La Jacques-Cartier comme mandataire du service offert sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la tarification est déterminée annuellement par résolution de la MRC, tant pour le service de transport collectif qu'adapté ;

ATTENDU QUE le budget 2024 pour le transport adapté, adopté par la MRC en novembre 2023, s'élève à 551 209 \$;

ATTENDU QUE la quote-part pour la municipalité de Lac-Beauport s'élève pour 2024 à 37 420 \$;

ATTENDU QUE les municipalités participantes doivent, avant le 31 mars de chaque année, confirmer leur participation au service ainsi que le montant de leur quote-part afin que la MRC puisse répondre à l'une



des exigences du programme de financement du transport adapté du ministère des Transports ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport confirme sa participation au transport adapté de la MRC de La Jacques Cartier et verse la quote-part 2024 d'un montant maximum de 37 420 \$.
- QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

011-2024

6.3 Adoption - Modification d'une servitude de passage et de non-construction sur le lot 1 497 179

- ATTENDU la présence d'une servitude de passage et de non-construction en faveur de la Municipalité sur le lot 1 497 179 (34, chemin de la Seigneurie);
- ATTENDU QUE cette servitude est associée à une conduite pluviale dirigeant l'eau du chemin de la Seigneurie vers les fossés du chemin du Tour-du-Lac;
- ATTENDU QUE cette servitude de 10 m de large empiète sur une partie de la résidence dudit lot ainsi que le puits artésien et l'installation septique;
- ATTENDU QUE cette servitude empêche techniquement toute intervention sur une partie du lot 1 497 179 incluant une partie de la maison ainsi que le puits artésien et l'installation septique;
- ATTENDU QUE le propriétaire dudit lot souhaite faire retirer une partie de cette servitude qui empiète sur la résidence, le puits artésien et l'installation septique, tel que démontré au certificat de localisation de la propriété préparé par M. François Myrand, arpenteur-géomètre sous la minute 2475;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

- QUE le conseil accepte de retirer de la servitude de passage et de non-construction du lot 1 497 179 une partie de la résidence ainsi que le puits artésien et l'installation septique, tel que démontré au certificat de localisation de la propriété préparé par M. François Myrand, arpenteur-géomètre sous la minute 2475;
- QUE le conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'acte notarié lié à la modification de la servitude sur le lot 1 497 179;
- QUE les frais soit à la charge du propriétaire, incluant un nouveau plan de la servitude par un arpenteur géomètre;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

012-2024

6.4 Autorisation de signature - Demande de subvention au programme Emploi-Été Canada 2024

IL EST PROPOSÉ par : Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par : Madame Lucie Laroche



ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable ou le directeur général à signer le document « Demande de subvention au programme Emploi-Été Canada 2024 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

013-2024

6.5 Adoption - Exalt phase 2A - Suivi de la cession provisoire

ATTENDU QUE la cession provisoire de la phase 2A d'Exalt a eu lieu en novembre 2022;

ATTENDU QUE lors de cette cession, le promoteur avait déposé une garantie financière de 309 884,31 \$ pour couvrir les déficiences et les travaux non terminés;

ATTENDU QUE l'entrepreneur du promoteur devait terminer les travaux dans les mois suivants et qu'en date d'aujourd'hui, plusieurs travaux sont inachevés;

ATTENDU QUE les services techniques de la Municipalité ont détecté des déficiences et travaux non terminés qui s'élèvent à 301 856,50 \$, auxquels s'ajoutent des honoraires professionnels impayés au montant de 97 279,10 \$;

ATTENDU QUE les factures de surveillances non remboursées combinées à la valeur des travaux non terminés et ceux non conformes font en sorte que le promoteur doit de l'argent à la Municipalité pour un montant de 89 252,29 \$;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

De percevoir le montant de dépôt en caisse de 309 884,31 \$ et de réclamer au promoteur le remboursement des sommes supplémentaires dues à la Municipalité, soit 89 252,29 \$ dans les 30 jours de la résolution.

D'exiger le dépôt des tels que construits (TQC), comme il est prévu au protocole d'entente;

De décréter la fin des travaux de la phase 2A d'Exalt en date de ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

014-2024

6.6 Adoption - St-Castin phase 8 - Suivi de la cession provisoire

ATTENDU QUE la cession provisoire de la phase 8 du développement du mont St-Castin a eu lieu en juin 2021;

ATTENDU QUE lors de cette cession, le promoteur avait déposé une garantie financière de 185 139 \$ pour couvrir les déficiences et les travaux non terminés;

ATTENDU QUE les services techniques de la Municipalité ont détecté des déficiences concernant les travaux réalisés; déficiences qui s'élèvent à 269 600 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite obtenir la cession à titre gratuit du bassin de rétention du développement St-Castin ainsi qu'une portion du chemin du Grand-Bornand (portion entre l'intersection du Tour-du-Lac et de la montée du St-Castin);

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily



APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon
ET RÉSOLU :

De percevoir le montant de dépôt en caisse de 185 139 \$ et de réclamer au promoteur le remboursement des sommes supplémentaires dues à la Municipalité, soit 84 461 \$ dans les 30 jours de la résolution.

D'exiger la cession à titre gratuit du bassin de rétention du développement St-Castin (P-6191906) ainsi qu'une portion du chemin du Grand-Bornand (portion entre l'intersection du Tour-du-Lac et de la montée du St-Castin, lots 4 191 795 et 4 197 022).

De proposer au promoteur un projet de lotissement concernant le secteur du bassin de rétention du développement St-Castin.

De décréter la fin des travaux de la phase 8 du développement St-Castin en date de ce jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 6 décembre 2023

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 6 décembre 2023 » et les invite à le consulter.

015-2024

6.8 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur François Boily
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2023-20047	Construction d'une galerie à l'intérieur d'une bande de protection d'un secteur à forte pente, chemin du Moulin, lot 5 748 780 (Règl. 09-198, art. 55.11)	Accepté

Que cette décision ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



016-2024

8.1 Autorisation - Report du comité plénier du mois de décembre 2023

ATTENDU l'article 18.1 du règlement 608 sur la tenue de rencontre de travail du conseil (comité plénier) obligeant le directeur général à convoquer et présider ce comité une fois par mois;

ATTENDU QUE des circonstances extraordinaires soit le déclenchement des mesures d'urgence du 17 au 21 décembre ont empêché le directeur général de présider le comité plénier du 18 décembre et de le déplacer à une date ultérieure durant le mois de décembre 2023;

ATTENDU QUE le directeur général a convoqué les élus pour réaliser la plénière du mois de décembre 2023 le 8 janvier 2024 à 17 h;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel
ET RÉSOLU :

QUE ce conseil accepte le report du comité plénier de décembre 2023 au 8 janvier 2024 tel que proposé par le directeur général, et ce, malgré l'Article 18.1 du règlement 608.

QUE le directeur général présente à une séance subséquente une modification à l'article 18.1 du règlement 608 afin de permettre à ce dernier d'annuler un comité plénier mensuel en cas de force majeure et/ou de se faire remplacer par un adjoint en cas d'absence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

017-2024

8.2 Adoption - Subvention discrétionnaire du conseil pour la Coupe du monde de ski acrobatique de Lac-Beauport février 2024

ATTENDU la demande de monsieur le maire Charles Brochu et de monsieur le conseiller François Boily, pour offrir une subvention discrétionnaire de 5 000 \$ à l'évènement « Coupe du monde de ski acrobatique de Lac-Beauport février 2024 »;

ATTENDU QUE les membres du conseil jugent opportun de verser cette somme afin de soutenir cet évènement;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De verser une somme de 5 000 \$ à : « Coupe du monde de ski acrobatique de Lac-Beauport février 2024 ».

D'autoriser le Service des finances à transférer les sommes nécessaires du poste 02 110 01 999 « Pacte d'amitié » vers le poste 02 110 02 315 « Contribution spéciale et don ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 22, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :



- 1- M. Grégoire Denis demande pourquoi il n'y a pas de bassin de rétention d'eau pluviale pour le chemin du Moulin et de la Passerelle.
RP : Monsieur le maire mentionne que le sujet a été abordé par la MRC afin de sécuriser les nouveaux développements.
- 2- M. Pierre-Olivier Côté demande si la Municipalité va consulter en même temps que le projet de règlement sur les locations de résidence principale à court terme pour les résidences non principales en location, soit les locations commerciales.
RP : Monsieur le maire mentionne que la consultation du 22 janvier devrait démontrer sur un plan toutes les zones concernées et montrer tous les exemples de locations.
- 3- Mme Laury-Jane Mondou Poirier demande si toutes les zones seront interdites à la location court terme.
RP : Monsieur le maire mentionne que oui et la consultation du 22 janvier permettra de prendre le pouls de la population à cet effet.
- 4- M. Pierre-Olivier Côté demande si le 22 janvier il y aura référendum sur les locations de résidence principale à court terme.
RP : Monsieur le maire mentionne que non, le 22 janvier il y aura consultation sur le sujet et un avis public sera publié ultérieurement pour une date de signature de registre.
- 5- M. Philippe Moreau demande s'il a eu une demande de lotissement pour le secteur du lac Paisible.
RP : Monsieur le maire donne la parole au conseiller François Boily qui mentionne qu'aucune demande n'a été déposée à ce jour.
- 6- M. Richard Gagné demande d'expliquer pourquoi une si grande augmentation de taxes en 2024 qui semble être justifiée par les pompiers.
RP : Monsieur le maire mentionne que suite à la consultation publique de juin dernier, la Municipalité devait augmenter son service en caserne et que selon l'option retenue, elle prévoyait une augmentation des dépenses de 1,2 M\$ uniquement pour le service incendie, qui justifie la majorité de l'augmentation de taxes, soit 6,2 % des 9,4 %.
- 7- M. Sébastien Laroche demande s'il est possible pour les propriétaires de Maelstrom d'installer un conteneur supplémentaire à leurs frais sur le P3 du parc des Sentiers-du-Moulin.
- 8- RP : Monsieur le maire mentionne que oui sans problème jusqu'à ce que l'on trouve une solution permanente sur le site de Maelstrom.
- 9- M. Thomas Folly demande quand et comment la Municipalité déclare l'état d'urgence.
RP : Monsieur le maire donne la parole au directeur général qui mentionne qu'il y a trois niveaux d'alerte, soit la veille, la pré-alerte et l'inondation.

Fin de la période de questions à 20 h 15.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 15.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Décembre 2023

LISTE DES COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2023 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
AMEUBLEMENTS TANGUAY	2024-01-09	27174	3 851.60 \$
BOUCHARD PASCAL	2024-01-09	27175	1 000.00 \$
BOURDEAU FRANÇOIS	2024-01-09	27176	1 000.00 \$
BOURDEAU ALAIN	2024-01-09	27177	1 000.00 \$
CAFÉ NOISETTE	2024-01-09	27178	160.00 \$
CLUB LEGO PARENT-ENFANT (LE)	2024-01-09	27179	270.19 \$
CONCEPTION PAYSAGE	2024-01-09	27180	14 586.06 \$
CONSTRUCTION SM PRO INC.	2024-01-09	27182	1 000.00 \$
CORPORATION CITE JOIE INC.	2024-01-09	27183	3 554.49 \$
DECAM	2024-01-09	27184	2 874.38 \$
ERIC NADEAU GESTION PARASITAIRE	2024-01-09	27185	344.93 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2024-01-09	27186	120.00 \$
JOHN COCKERILL CY-BO (LES)	2024-01-09	27187	1 669.44 \$
LATULIPPE FRANÇOIS	2024-01-09	27188	57.49 \$
NADEAU EMMANUEL	2024-01-09	27189	1 000.00 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2024-01-09	27190	136.56 \$
STAPLES PROFESSIONNEL	2024-01-09	27191	283.69 \$
TARDIF RÉJEAN	2024-01-09	27192	150.00 \$
TENAQUIP	2024-01-09	27193	363.23 \$
9045-6971 QUEBEC INC.(CONST.R.HAMEL)	2024-01-09	27201	1 000.00 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2023-12-06	410601	20 089.08 \$
CENTRE DE PLEIN-AIR LASALLIEN INC.	2024-01-09	410696	3 374.16 \$
COUTURE ETIENNE, BEAUDOIN-CLOUTIER	2024-01-09	410697	3 284.93 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2024-01-09	410698	2 052.30 \$
AGRITEX	2024-01-09	410699	88.19 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2024-01-09	410700	609.77 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2024-01-09	410701	2 963.49 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2024-01-09	410702	23 273.22 \$
BIBLIO RPL LTÉE	2024-01-09	410703	544.87 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2024-01-09	410704	620.19 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2024-01-09	410705	19 409.78 \$
BUFFET ST-EMILE	2024-01-09	410706	228.80 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2024-01-09	410707	1 433.74 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2024-01-09	410708	939.03 \$
CAPITALE WEB	2024-01-09	410709	252.95 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2024-01-09	410710	15 912.33 \$
CLOTURE AVANTAGE PLUS INC.	2024-01-09	410711	1 126.76 \$
CMP MAYER INC. - ARSENAL	2024-01-09	410712	842.48 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	2024-01-09	410713	1 506.66 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2024-01-09	410714	42 217.69 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2024-01-09	410715	131.07 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2024-01-09	410716	1 877.61 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2024-01-09	410717	3 724.36 \$
DROLET RESSORTS INC.	2024-01-09	410718	3 104.31 \$
DURAND THIERRY	2024-01-09	410719	7 878.67 \$
EMILE LAROCHELLE INC.	2024-01-09	410720	4 718.32 \$
ENGLobe ENVIRONNEMENT INC.	2024-01-09	410721	6 726.61 \$

Initiales du maire

6670

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2024-01-09	410722	18 252.28 \$
ENVIRONOR CANADA	2024-01-09	410723	4 025.96 \$
ERGOKINOX	2024-01-09	410724	862.32 \$
ETUDE NOTARIALE POULIOT LAVOIE INC.	2024-01-09	410725	1 516.95 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2024-01-09	410726	649.61 \$
FACCHINELLI SONIA	2024-01-09	410727	37.96 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2024-01-09	410728	549.58 \$
GAUTHIER KARINE	2024-01-09	410729	54.08 \$
GESTOCK	2024-01-09	410730	1 049.02 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2024-01-09	410731	25.18 \$
GRAPHICA IMPRESSION INC.	2024-01-09	410732	682.67 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2024-01-09	410733	996.61 \$
GROUPE LAM-É ST-PIERRE INC.	2024-01-09	410734	152.18 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2024-01-09	410736	899.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-01-09	410737	413.91 \$
HYDRO METEO	2024-01-09	410738	2 298.93 \$
IMPRESSION COULEUR	2024-01-09	410739	720.87 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	2024-01-09	410740	1 587.08 \$
J.S.R. ENR. (PIECES DE BORNES-FONTAINES	2024-01-09	410741	983.92 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2024-01-09	410742	6 427.58 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2024-01-09	410743	1 096.46 \$
LUMEN INC.	2024-01-09	410744	110.89 \$
MAELSTROM IMMOBILIER	2024-01-09	410745	2 946.23 \$
MAILLOUX CLAUDIE N.	2024-01-09	410746	275.93 \$
MARCEL AU GARAGE	2024-01-09	410747	2 480.75 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2024-01-09	410748	448.75 \$
MCJ CONSEIL	2024-01-09	410749	1 187.00 \$
MESSER CANADA INC.	2024-01-09	410750	176.21 \$
MOISAN PORTES DE GARAGE	2024-01-09	410751	906.71 \$
NEGOTEL	2024-01-09	410752	376.89 \$
PARE OUELLET BIGAOUETTE & ASS.	2024-01-09	410753	285.29 \$
PB SPORT 0-0-2 INC.	2024-01-09	410754	1 142.33 \$
POSIMAGE	2024-01-09	410755	51.74 \$
PREFEB GOSSSELIN LTÉE	2024-01-09	410756	3 765.43 \$
PREMIER TECH AQUA	2024-01-09	410757	2 483.46 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2024-01-09	410758	688.70 \$
PROLUDIK INC.	2024-01-09	410759	7 853.49 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2024-01-09	410760	762.95 \$
PROVENCHER ISABELLE	2024-01-09	410761	459.11 \$
RABAIS CAMPUS	2024-01-09	410762	612.35 \$
REAL HUOT INC.	2024-01-09	410763	3 175.78 \$
REVUE LES LIBRAIRES	2024-01-09	410764	74.28 \$
LE SAISONNIER	2024-01-09	410765	764.58 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2024-01-09	410766	4 898.34 \$
SANI ORLEANS	2024-01-09	410767	1 041.30 \$
SDD SERVICE DANNY DUBÉ INC.	2024-01-09	410768	602.47 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2024-01-09	410769	64.18 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2024-01-09	410770	11 923.85 \$
SEL WARWICK	2024-01-09	410771	4 535.61 \$
SERVICES MATREC INC.	2024-01-09	410772	47 252.52 \$
SINTO INC.	2024-01-09	410773	720.20 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2024-01-09	410774	3 067.74 \$

Initiales du maire

6671

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
SOLOTECH INC.	2024-01-09	410775	2 387.67 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2024-01-09	410776	114.43 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2024-01-09	410777	12 057.03 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2024-01-09	410778	873.81 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2024-01-09	410779	156.95 \$
SUPER-F FRAGRANCE INC.	2024-01-09	410780	108.08 \$
THOMASSIN JOHAN	2024-01-09	410781	10.20 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2024-01-09	410782	191.63 \$
UAP INC. (NAPA)	2024-01-09	410783	80.48 \$
USD INC.	2024-01-09	410784	1 283.35 \$
VRSB ARPENTEURS GÉOMETRES	2024-01-09	410785	2 188.84 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2024-01-09	410786	4 323.06 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2024-01-09	410787	7 351.61 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2024-01-09	410788	6 569.01 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2024-01-09	410789	16 060.05 \$
HOUSE HELENE	2024-01-09	410790	18.73 \$
HYDRO QUÉBEC	2023-12-05	6390	422.85 \$
HYDRO QUÉBEC	2023-12-05	6391	1 413.27 \$
HYDRO QUÉBEC	2023-12-05	6392	1 613.79 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2023-12-05	6393	1 537.33 \$
VISA-GUSTAVO CARRENO	2023-12-05	6394	1 422.51 \$
VISA PATRICK TURMEL	2023-12-05	6395	1 823.54 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2023-12-06	6396	6 484.78 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2023-12-06	6397	15 461.55 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2023-12-06	6398	42 648.95 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2023-12-06	6399	19 646.86 \$
PETRO-CANADA	2023-12-06	6400	136.63 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2023-12-15	6401	41 266.77 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2023-12-15	6402	19 238.57 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2023-12-15	6403	3 215.94 \$
	GRAND TOTAL:		828 098.92 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Décembre 2023

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES DÉCEMBRE 2023 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106172	2023-11-29	SOCI15	101.18	Turmel Patrick		RETENUE DU COURRIER 21DEC23 AU 3 JANV.24	02 19000 321
ADM-106173	2023-11-29	SOCI15	466.15	Turmel Patrick		ENVOIE DU CALENDRIER 2024	02 19000 321
ADM-106174	2023-12-04	SOLU20	402.41	Turmel Patrick	011-2023	Modem Wi-Fi pour contrôle à distance chauff caserne	23 02025 726
ADM-106175	2023-12-01	PETR10	6484.78	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 30 NOVEMBRE 2023	02 32300 631
ADM-106176	2023-12-05	PETR05	136.63	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE NOVEMBRE 2023	02 22200 631
ADM-106177	2023-12-05	HYDR10	5748.75	Turmel Patrick		Électricité bâtiments Saisonnier 22 sept au 31 déc 2023	02 70155 681
ADM-106178	2023-12-06	VISAPT	1250.00	Turmel Patrick		Cartes cadeau soirée de reconnaissance 2023	02 16000 640
ADM-106179	2023-12-07	STAP25	730.09	Labrecque Richard		Tableau magnétique pour salle des comités	02 13000 640
ADM-106180	2023-12-07	HOUS80	18.72	House Hélène		Abonnement à Snappit (vidéos Sygged) 2023-24	02 19300 335
ADM-106181	2023-12-11	STAP25	68.85	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106182	2023-12-11	BRAS20	66.89	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106183	2023-12-11	STAP25	110.07	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106184	2023-12-13	ITCL70	172.46	Turmel Patrick		Licence Entra ID Plan2 pour rapports Office	02 19300 335
ADM-106185	2023-12-13	VISAPT	201.21	Turmel Patrick		Dîner rencontre budget des directeurs	02 16000 610
ADM-106186	2023-12-18	MCJC01	588.67	Turmel Patrick		Casques Jabra Evolve 65 Se	02 19000 321
ADM-106187	2023-12-18	VISAPT	68.99	Labrecque Richard		Dîner mesures d'urgence 18 décembre	02 23000 640
REC-708846	2023-11-28	VISADH	40.24	Hamel, Dominic		Batterie système d'alarme SDM	02 70160 640
REC-708847	2023-11-29	PZRC70	1724.63	Côté Isabelle	044-2023	Suivi de contrôle qualité et vérification finale du nouveau système Prolon	23 03431 725
REC-708848	2023-11-29	CAFE60	160.00	Provencher Isabelle		Cartes-cadeaux pour bénévoles Fête de Noël	02 70203 640
REC-708849	2023-11-30	TARD75	150.00	Provencher Isabelle		Père Noël Fête de Noël (3 décembre 2023)	02 70203 640
REC-708850	2023-12-04	DIAB05	133.37	Tremblay MariePierre		Préparation coroplast Club nautique zone de baignade et corridor de nage	02 70144 340
REC-708851	2023-12-05	VISADH	160.97	Hamel, Dominic		Sapin de Noël mairie - Jardin Hamel	02 70203 640
REC-708852	2023-12-06	CAPI75	373.67	Hamel, Dominic		Réparation foyer au propane SDM	02 70160 640
REC-708853	2023-12-06	MARC50	4599.00	Hamel, Dominic		Changement freins, pompe ABS, ball joint	02 70123 525
REC-708854	2023-12-06	PROD40	689.85	Hamel, Dominic		Achat machine pour laver les tapis	02 70123 635
REC-708855	2023-12-06	PROV70	390.92	Provencher Isabelle		Mousseux pour soirée reconnaissance des employés	02 16000 610
REC-708856	2023-12-06	ALIM05	57.49	Provencher Isabelle		Achat de breuvages non alcoolisés pour soirée reconnaissance des employés	02 16000 610
REC-708857	2023-12-07	REVU70	80.48	Provencher Isabelle		Renouvellement de la revue Les libraires	02 70231 670
REC-708858	2023-12-07	ALIM05	273.64	Côté Isabelle		Lunch équipe loisirs	02 70230 310
REC-708859	2023-12-11	LATU70	57.49	Provencher Isabelle		Une heure extra service DJ soirée reconnaissance des employés	02 16000 610
REC-708860	2023-12-12	SERR35	862.31	Hamel, Dominic		Appel de service mécanisme porte salle Philippe-Laroche	02 70122 522
REC-708861	2023-12-12	SOLO50	344.93	Hamel, Dominic		Appel de service salle du conseil	02 70122 522
REC-708862	2023-12-18	SERR35	954.29	Hamel, Dominic		Réparation gache électrique porte local patin Club nautique	02 70144 522
REC-708863	2023-12-18	ALIM05	229.95	Hamel, Dominic		Nourriture et breuvages - Mesures d'urgence	02 23000 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-708864	2023-12-18	VISADH	57.49	Hamel, Dominic		Achat fourniture cuisine - Mesures d'urgence	02 23000 640
SEC-203324	2023-12-13	MOIS05	2770.56	Richard Éric		Entretien et réparation portes garage de la caserne pièces pour terminer le travail	02 22000 522
SEC-203325	2023-11-29	12005	2052.30	Richard Éric		Bottes de combat Fire Eagle Air-E. Dufresne (10.5), A. Lamoureux (9.5), JF. Richard (12.5)	02 22400 650
SEC-203326	2023-11-29	ENTR35	1379.70	Richard Éric		Location camion 10 roues pour BF 93, 4 Bois Franc	02 22000 521
SEC-203327	2023-11-29	CONS40	1724.63	Richard Éric		Location pelle mécanique pour BF 93, 4 Bois Franc	02 22000 521
SEC-203328	2023-11-29	CONS40	1379.70	Richard Éric		Location camion 10 roues pour BF 93, 4 Bois Franc	02 22000 521
SEC-203329	2023-12-18	GLS10	25.18	Richard Éric		Transport livraison des 3 bottes de combat (Boivin gauvin) réf. Sec-203325	02 22400 650
SEC-203330	2023-12-04	CARR30	344.93	Richard Éric		1 voyage de pierre net 3/4, pour BF 93, 4, Bois-Franc	02 22000 521
SEC-203331	2023-12-04	JSR70	1609.65	Richard Éric		rallonge de 12 pouces pour BF 94, 4 Bois-Franc	02 22000 521
URB-600579	2023-11-28	TRAP60	200.00	Gendron Yves		TRAPPAGE DE CASTORS JUILLET À SEPTEMBRE 2023	02 46000 421
URB-600580	2023-12-14	JOUR70	2299.50	Gendron Yves		Avis public janvier - modification règlements	02 61000 340
URB-600581	2023-12-18	TRAP60	300.00	Gendron Yves		Trappage de castors	02 46000 421
VOI-318867	2023-11-28	LUME05	45.99	Baillargeon Maxim		CONNECTEUR POUR LAMPADAIRE/LAC NEIGETTE	02 23000 640
VOI-318868	2023-11-28	SINT30	689.85	Baillargeon Maxim		DEGRAISSEUR/LUBRIFIANT ETC-ENTRETIEN OUTILLAGE	02 32001 526
VOI-318869	2023-11-28	SEBA60	5748.75	Baillargeon Maxim	107-2021	BRANCHEMENT GÉNÉRATRICE STATION 1	23 05619 721
VOI-318870	2023-11-28	SEBA60	3449.25	Baillargeon Maxim		RÉPARATION CHAUFFAGE - GARAGE	02 32000 522
VOI-318871	2023-11-29	CANA05	517.39	Bergeron Charles		PEINTURE POTEAU RUE / 6 GALLONS	02 35501 649
VOI-318872	2023-11-29	ENVI30	4068.51	Gagné François		1 BARIL 290KG/ORTHOPHOSPHATE DE ZINC	02 41200 635
VOI-318873	2023-11-30	VISAMAX	80.48	Bergeron Charles		TIM HORTON - CAFE RASSEMBLEMENT TP	02 32000 315
VOI-318874	2023-11-30	CANA05	40.24	Papadeas Dimitri		GRATTE DE TOIT POUR L'ÉCOCENTRE	02 45350 522
VOI-318875	2023-11-30	VISAMAX	466.80	Bergeron Charles		4-7 DE NOEL TP / 20 DECEMBRE	02 32000 315
VOI-318876	2023-12-04	CENT08	574.88	Bergeron Charles		PIECES ENTRETIEN SCIE MECANIQUE	02 32001 526
VOI-318877	2023-12-04	SELW30	11537.74	Papadeas Dimitri		90T / SEL (MOIS DECEMBRE)	02 33100 635
VOI-318878	2023-12-04	GROU37	344.93	Bergeron Charles		LUNETTE DE TRAVAIL / GANTS DE TRAVAIL / GANTS BLANCS	02 32200 650
VOI-318879	2023-12-04	SERV30	517.39	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / 3V	02 32401 521
VOI-318880	2023-12-05	GEST46	229.95	Baillargeon Maxim		2 MANETTES - BARRIERE ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-318881	2023-12-05	SEA005	68.99	Carréno Gustavo		PUBLICATION A.O. 23-636 COMPTEUR D'EAU	02 41300 521
VOI-318882	2023-12-05	SUPE35	108.08	Baillargeon Maxim		2 FILTRES POUR LE SYS. ANTI-ODEUR / CH DES BRUMES	02 41410 522
VOI-318883	2023-12-05	GLS10	57.49	Baillargeon Maxim		TRANSPORT POUR LE FILTRE	02 41410 522
VOI-318884	2023-12-05	MOIS05	678.35	Bergeron Charles		REPARATION PORTE DE GARAGE - 65 TDL	02 32000 522
VOI-318885	2023-12-05	MOIS05	1437.19	Bergeron Charles		REPARATION PORTE À SEL - GARAGE CH EPERON	02 32000 522
VOI-318886	2023-12-05	CENT08	298.94	Bergeron Charles		LOCATION NACELLE POUR REPARATION PORTE A SEL	02 32000 522
VOI-318887	2023-12-06	SERV30	344.93	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / 2V	02 32401 521
VOI-318888	2023-12-06	BURE15	793.33	Carréno Gustavo	016-2023	PUITS - ANALYSE D'EAU 2023	02 41200 453
VOI-318889	2023-12-06	BURE15	804.83	Carréno Gustavo	016-2023	EAU USÉES - ANALYSE D'EAU 2023	02 41410 453
VOI-318890	2023-12-06	WAJA01	4858.00	Gagné François	107-2021	REMPLENER LE CONTRÔLEUR (GENERATRICE) CH DES BRUMES	23 05619 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318891	2023-12-07	AGRI05	149.47	Baillargeon Maxim		ROULEMENT A BILLES - TRACTEUR 1026R	02 70131 525
VOI-318892	2023-12-07	BURE15	1092.26	Carréno Gustavo		ANALYSE D'EAU SDM 2023 / AQUEDUC ET EGOUT	02 70160 453
VOI-318893	2023-12-07	CANA05	57.49	Bergeron Charles		TAPIS COTE BUREAU A CHARLES & TY-RAP	02 32200 640
VOI-318894	2023-12-07	JAVE10	1379.70	Sellenet Vincent		900 LITRES CHLORE / PDR & PUIT	02 41200 635
VOI-318895	2023-12-11	ERIC01	517.39	Baillargeon Maxim		EXTERMINATION SOURIS / ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-318896	2023-12-11	ATLA05	114.98	Gagné François		VALVE POUR LE NOUVEAU BARIL DE CHLORE	02 41200 522
VOI-318897	2023-12-11	ETUD10	1540.67	Carréno Gustavo	036-2021	VENTE/PAULE BOURGET DOSSIER 21NL349 (LOT 6 491 175)	23 04958 721
VOI-318898	2023-12-11	TERA01	457284.32	Carréno Gustavo	296-2023	ACQUISITION D'UNE CHARGEUSE SUR PNEUS	23 04983 725
VOI-318899	2023-12-11	SOLU15	68.99	Bergeron Charles		BUSE & PIERRE DE CHAUFFAGE POUR TORCHE	02 32200 640
VOI-318900	2023-12-11	SPAC05	344.93	Bergeron Charles		PANNEAU POUR DETOUR HIVERNAL / CH ERMITAGE	02 35501 649
VOI-318901	2023-12-11	RESE15	1195.74	Carréno Gustavo		PROGRAMME ECON-EAU / PROGRAMME D'EXCELLENCE ADHESION 2024	02 32000 494
VOI-318902	2023-12-12	CANA05	57.49	Bergeron Charles		CRAMPES POUR FILS ELECTRIQUE/ (GENERATRICE CENTRE COMM)	02 23000 640
VOI-318903	2023-12-12	LUME05	229.95	Bergeron Charles		CONNECTEUR POUR PANNEAU ELECTRIQUE (GENERATRICE CENTRE COMM)	02 23000 640
VOI-318904	2023-12-12	CANA05	68.99	Bergeron Charles		CHALUMEAU / ECOCENTRE	02 45350 526
VOI-318905	2023-12-12	CANA05	287.44	Bergeron Charles		BALAIS & GRATTES	02 32200 640
VOI-318906	2023-12-12	UAPI50	86.23	Bergeron Charles		ADAPTATEUR POUR REMORQUES ET COLLE POUR JOINT D'ÉTANCHÉITÉ	02 32001 526
VOI-318907	2023-12-12	SOLU15	287.44	Bergeron Charles		MECHE À METAL	02 32200 640
VOI-318908	2023-12-13	SEBA60	172.46	Bergeron Charles		INSTALLATION MOTEUR POUR LE CHAUFFE LINGE (CHAUFFRETTE)	02 32000 522
VOI-318909	2023-12-13	HYDR30	9010.59	Baillargeon Maxim	307-2023	VENTE ET INSTALLATION - CAMERA DE SURVEILLANCE / LAC NEIGETTE	23 03438 725
VOI-318910	2023-12-13	SEBA60	5748.75	Baillargeon Maxim	107-2021	RECONSTRUCTION ENTREE ELECTRIQUE STATION 2	23 05619 721
VOI-318911	2023-12-13	VISAMAX	68.99	Baillargeon Maxim		WESTBURNE - DISJONCTEUR À VIS	02 32200 640
VOI-318912	2023-12-14	SERV30	172.46	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / 1V	02 32401 521
VOI-318913	2023-12-14	SEAO05	68.99	Carréno Gustavo		PUBLICATION A.O. 24-700	02 32000 494
VOI-318914	2023-12-18	REGI20	57.49	Bergeron Charles		DEPOT CHEVREUIL MORT CH TDL	02 32401 521
VOI-318915	2023-12-18	CANA05	23.00	Bergeron Charles		BROCHE POUR POCHE DE SABLE	02 23000 640
VOI-318916	2023-12-18	CONS40	2874.38	Carréno Gustavo		LOCATION PEPINE / DELUGE 18 DÉC 2023	02 23000 640
VOI-318917	2023-12-19	ENTR35	2299.50	Bergeron Charles		LOCATION DE CAMION / DELUGE 18 DÉCEMBRE	02 32401 521
VOI-318918	2023-12-19	CARR30	2299.50	Bergeron Charles		MG20 / REPARATION DELUGE	02 32401 521
VOI-318919	2023-12-19	ENTR23	5748.75	Bergeron Charles		AGREGA-MATERIEL / DELUGE	02 32401 521
VOI-318920	2023-12-19	CONS40	5173.88	Bergeron Charles		LOCATION PELLE / DELUGE	02 32401 521